

de là, avait les deux jambes brisées.

Comprenez-vous maintenant, monsieur, pourquoi il n'y aura bientôt plus ici que des orties et des ronces ?

Parfois, quand le Pataud est un peu insolent, on lui parle de son grand père.

—Bah ! répondit-il en pâlisant, pur hasard.

M'est avis, monsieur, que ce pur hasard ressemble fort à un châtement.

LE CANADA

Ottawa, 6 Octobre 1883

CAUSERIE MÉDICALE

LES ALCOOLIQUES

On m'a souvent demandé quelle était la boisson la moins dommageable à la santé, du whisky, du gin ou du brandy, boissons le plus en usage dans ce pays ; ainsi que pour l'usage du tabac, dont je parlais dans ma dernière causerie, je dirai que tout est relatif à la constitution de l'homme, à la qualité de la liqueur et surtout à la quantité absorbée.

Mais en général, je n'hésite pas à dire carrément qu'elles ne sont pas nécessaires, qu'elles sont nuisibles à la santé et que l'on se porte d'autant mieux que l'on s'en abstient totalement.

C'est du reste si facile d'y prendre goût, d'en contracter l'habitude, de devenir ivrogne en un mot, que je considère que l'on ne peut trop combattre ce qui est véritablement le plus grand fléau qui ait envahi l'humanité.

Sans parler des conséquences morales de l'ivrognerie, ce vice bas, dégradant, grossier, brutal, opposé à la conscience, à la raison, à l'honneur qui entraîne la ruine des familles et livre aux horreurs de la misère les femmes et les enfants du peuple, vice honteux qui flétrit la jeunesse dans sa fleur et jette la vieillesse dans la démence la plus stupide, vice destructeur qui tarit la source de la vie chez l'enfant et conduit au tombeau des hommes vigoureux.

En un mot, l'ivrognerie est l'entretien de la cour de police, la source de la plupart des crimes et des monstruosités dont nous avons des exemples affrayants dans notre pays depuis quelque temps.

Mais je m'aperçois que je sors de mon domaine, et la grandeur de mon petit journal ne me permet que de me tenir strictement à la question médicale.

Examinons donc ensemble, chers lecteurs, les effets pernicieux des alcooliques sur la constitution ainsi que les maladies qui en résultent et vous verrez si les conséquences de l'abus des boissons n'est pas de nature à faire réfléchir ceux qui en font un usage plus fréquent peut-être qu'ils ne devraient faire dans l'intérêt de leur santé.

Les omac, se trouvant le premier organe en contact avec les boissons fermentées ou spiritueuses, est conséquemment le premier qui en reçoit les impressions, ses tuniques deviennent épaisses, ridées et dures, de là les mauvaises digestions, les vomissements continus, les crampes d'estomac, le dégoût que l'ivrogne finit par éprouver pour toute espèce de nourriture.

Souvent ces indurations dégénèrent en cancer, maladie longue, douloureuse et incurable.

L'alcool après avoir traversé l'estomac passe dans le torrent circulatoire, pénètre tous les organes, se répand dans tous les tissus et laisse partout des traces de son passage ; filtré de l'estomac dans le foie par l'intermédiaire de la veine porte, cet organe déjà chaud par lui-même, devient le siège d'un grand nombre d'altérations, entr'autres, l'hypermorphie ou augmentation de volume, la dégénération graisseuse ou foie gras des ivrognes, l'atrophie ou le rapetissement de l'organe qui devient brûlé, séché, ratatiné.

Et les poumons ! qu'il suffise de sentir l'haleine fétide, empestée, pénétrante, énervante d'un vieil ivrogne, cette odeur de vieille tonne

qui vous donne des nausées et vous jugerez vous-même s'il doit avoir les poumons sains. La phthisie ou maladie connue généralement sous le nom de consommation est la plus fréquente et la plus mortelle. L'excitation continue, directe et très prononcée sur le cœur, centre principal de la circulation, a pour effet son augmentation de volume, la formation de graisse dans ses diverses cavités ; de là les palpitations, les douleurs que ressentent les sujets qui en sont affectés et la cause la plus fréquente des morts subites.

Les reins se trouvant être le plus longtemps en contact avec la liqueur alcoolique, puisqu'il est prouvé que l'élimination n'a lieu que quatorze heures après l'ingestion, leur substance devient naturellement détériorée ; une inflammation lente se déclare et détruit leur tissu ; maladie connue sous le nom d'albuminurie ou maladie de Bright et considérée comme le plus souvent incurable.

L'hydropisie, maladie caractérisée par une enflure générale du corps que produit un épanchement d'eau séreuse infiltrée sous la peau, accompagne presque toujours ces diverses affections ; de là est né ce fameux proverbe : "Celui qui vit dans le vin mourra dans l'eau."

Voyons maintenant l'organe roi où réside l'âme, où se trouve le foyer de la pensée, le cerveau, ce centre du système nerveux qui préside à toutes ses opérations, devient affecté de congestion, de ramollissement et d'atrophie, maladies caractérisées par l'altération des trois grandes fonctions dévolues au système nerveux : "l'intelligence, la sensibilité et le mouvement." Chez l'ivrogne l'exercice de la pensée finit par s'altérer.

Ainsi que dit Lafontaine : Cette fière raison dont on fait tant de bruit, Un peu de vin la trouble, un enfant la séduit.

L'homme le plus intelligent devient un être stupide.

La volonté, cette boussole qui conduit l'homme dans le chemin de la vie, est absente ou sans caractère ; on la mène et on l'en traîne où l'on veut ; le sens moral est perverti ; de là les monstruosités et les crimes dont il peut se rendre coupable et le dégoût de la vie qui peut le conduire au suicide.

Le cadre restreint de cette causerie ne me permettant pas d'entrer dans tous les détails des conséquences désastreuses, effrayantes des alcooliques sur la constitution de l'homme, je me bornerai donc à dire que je crois plutôt nuisible qu'utile à la santé l'usage même modéré des liqueurs que nous avons sur le marché de notre pays tel que le brandy, le gin et surtout le whiskey. D'abord la véritable eau-de-vie ou brandy, celle qui est le produit de la distillation des vins et dont les effets seraient les moins malfaisants, sont très rares ici et coûtent trop chers pour nos moyens.

En échange nous avons les alcools de betterave, de graines de fécule, de dahlia, de maïs, de carottes et que sais-je ! j'ajouterai même, et je n'exagère pas—c'est un fait connu—qu'à Chicago un Ecossais prépare de l'alcool avec des balayures et des ordures de rues. Les restes pourris de toute provenance, les rats morts et quantité d'autres horreurs.

Et dire qu'on se fait claquer la langue en avalant ça !

On ne peut donc être trop particu- culier sur le choix des liqueurs et se prémunir contre les boissons frelatées dans lesquelles les fabricants ont l'impudence d'incorporer, pour leur donner du ton, du goût ou de la couleur, des poisons les plus subtiles, les plus dangereux et les plus violents, tel que l'acide prussique, la sthycine, l'arsenic et le sulfate de cuivre. Et dire que l'on trouve ces boissons effrontément débitées à tous les coins de rues.

Le plaisir de boire le coup d'appétit, le night cap, de payer ou d'accepter la traite avec des amis, dégénère le plus souvent en habitude, et des buveurs aux ivrognes il n'y a qu'un pas. Tous les ivrognes ont

commencé de cette manière. Morale : buvons bien modérément, très peu, pas du tout et nous nous porterons toujours à merveille.

Au besoin que l'on fasse comme ce patient à qui son médecin avait interdit tout usage de vin ; à la visite suivante le docteur trouva le patient couché, et devant son lit un corps de délit complet, savoir : une table couverte d'une nappe bien blanche, un gobelet de cristal, une bouteille de belle apparence, et une serviette pour s'essuyer les lèvres.

A cette vue, il entra dans une violente colère et parlait de se retirer, quand le malheureux patient lui cria d'une manière lamentable : ah ! docteur, souvenez-vous que quand vous m'avez défendu de boire, vous ne m'avez pas défendu le plaisir de voir la bouteille.

DR V...

P. S.—L'usage modéré du bon vin français et de la bonne bière n'est pas défendu.

COURRIER DU JOUR

L'honorable M. Chapleau est parti d'Ottawa, hier soir, pour Montréal et Québec. Sir Hector Langevin et l'honorable M. Caron sont en ce moment à Québec.

L'honorable ministre de la justice, M. A. P. Caron, a été l'objet d'une ovation lors de sa visite au camp militaire de Louiseville cette semaine.

Tous les journaux de Montréal font les plus grands éloges de la conférence que M. le juge Routhier a donné la semaine dernière dans la salle du Gesù. Le sujet de la conférence était : "La science et la foi."

Les juges dans l'exposition des pêcheries, à Londres, s'occupent maintenant à décider la distribution des prix. Il est très probable que le Canada va remporter les premiers prix dans plusieurs branches importantes.

Le Citizen de ce matin fait erreur en annonçant les prochains examens préliminaires du service civil pour le 30 novembre. C'est le 13 du même mois que les examens doivent avoir lieu à Moncton, Québec, Montréal, Ottawa, Belleville, Toronto et Montréal. Voir la Gazette Officielle.

On croit dans les cercles militaires en France que l'Allemagne cherche l'occasion de déclarer la guerre à la France. Un homme d'Etat éminent, dont le télégraphe ne donne pas le nom, aurait émis l'idée, paraît-il, que l'Allemagne ne se mettra pas en campagne, cependant, avant le printemps prochain.

La situation se complique en France. Le général Thibaudin, ministre de la guerre, a offert sa démission qui a été acceptée. Le ministre des affaires étrangères a donné ordre que le texte complet de l'apologie du président Grévy au roi Alphonse soit publié dans les journaux, et que les chefs de l'insulte au roi d'Espagne soient sévèrement punis. La haine contre les Allemands a été ravivée par la note de l'empereur Guillaume au roi Alphonse. Une grande maison d'imprimerie a congédié tous les imprimeurs allemands qu'elle avait à son service.

Un bon remède.—Pour les crampes, les douleurs dans l'estomac, dans les intestins, et pour les frissons, servez-vous du Pain Killer de Perry Davis. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

PETITES NOTES

La manufacture de pulpe de Sorel est en pleine opération depuis la semaine dernière.

Les chambres françaises se réuniront le 23 octobre. La session promet d'être intéressante.

Le second numéro du Dominion Mechanical and Milling News, journal illustré, publié à Toronto, vient de paraître.

L'honorable M. Hardy, secrétaire provincial pour Ontario, a officiellement protesté, contre l'envoi au Portage du Rat, de la batterie de Winnipeg.

Les marchands de bois d'Ottawa ont encore de nombreux ordres à remplir, et la saison de navigation sera prolongée autant que possible ; il reste environ 1,500,000 de pieds à expédier.

La nomination des candidats pour la représentation du comté Westmoreland à l'Assemblée législative du Nouveau Brunswick, a eu lieu aujourd'hui. M. Killam et M. Welis, ont été mis en nomination.

L'empereur d'Allemagne a télégraphié ce qui suit au roi Alphonse : "Je sympathise avec vous en ce qui regarde les insultes qu'on vous a adressées à Paris. Je sais, cependant, qu'elles étaient dirigées contre moi beaucoup plus que contre vous."

La police n'a pas encore pu découvrir la trace du faussaire Dewey. Cet homme dont le véritable nom est inconnu, avait fondé à Montréal une maison de commerce de provisions, etc., et était lié avec les hommes d'affaires les plus influents de la ville. Il parlait couramment le français allemand et le français.

Le total connu des sommes obtenues par ce chevalier d'industrie, à l'aide de billets forgés, s'élève actuellement à plus de cent mille piastres.

Le roi Alphonse de Bourbon n'est pas le seul monarque européen qui soit colonel d'un régiment allemand ; mais comme il est d'origine française et membre de la Maison de France. M. de Bismarck a eu l'attention délicate de choisir pour ce faux descendant de Louis XIV celui des régiments prussiens qui se rendit plus particulièrement odieux en France pendant la guerre de 1870-71, pour sa férocité, et qui a stationné pour cette raison à Strasbourg. Et le fils d'Isabelle n'a pas paru s'apercevoir qu'on se jouait de son imbécillité. A Paris on l'a surnommé le roi des Uhlans.

Nouvelles Générales

SACRILÈGE

L'église de la paroisse de St Hubert a été enfoncée dimanche dans la nuit. Le voleur sacrilège après avoir visité tous les troncots l'audace d'ouvrir le tabernacle et d'y voler un vase consacré contenant la sainte Hostie qui doit servir à l'ostensoir. Lundi matin on trouva tous les troncots et le tabernacle ouverts et la sainte hostie reposait sur le bois.

UN CRIME HORRIBLE

La petite commune de Saint-Cyr, près de Toulon, vient d'être le théâtre d'un crime horrible.

Un enfant de sept ans était occupé à faire de la litière au bois de Rompal. Elle se trouvait à quelques pas seulement de ses parents, lorsque tout à coup et sans que ceux-ci se fussent aperçus de la présence d'un individu quelconque, elle disparut.

Malgré toutes les recherches, ce n'est que le lendemain matin vers huit heures que le cadavre de la pauvre enfant fut découvert au bord de la mer, à une lieue de l'endroit où l'enlèvement avait eu lieu.

Le corps portait des traces de strangulation, plusieurs dents avaient été brisées. L'enfant avait donc lutté, s'efforçant d'éviter les outrages et les tortures que son assassin lui a fait subir.

Des recherches actives sont opérées per le parquet.

UN ENFANT BRULÉ VIF

On écrit de Jax : Un crime horrible vient d'être commis à Candresse.

La femme Goueythieu avait en nourrice dans cette localité un enfant de onze mois.

Il y a deux jours, elle se rendait chez la nourrice, sous prétexte d'apporter un peu de linge. Elle ne trouva pas les gens de maison à la ferme.

Quand ceux-ci rentrèrent, un spectacle affreux s'offrit à leurs yeux, ils trouvèrent l'enfant mort et à demi carbonisé. Ils constatèrent qu'une trainée de matière combustible avait été arrangée du foyer jusqu'au berceau de l'enfant. Le feu ayant suivi la trainée a brûlé vif le pauvre petit.

La mère qui, paraît-il, était seule entrée dans la cuisine, se trouve soupçonnée de ce crime horrible. Elle a été arrêtée ; ses antécédents sont d'ailleurs déplorable.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en fil d'acier ; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne garantissent pas ce remède ; "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur.

Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.

Vous êtes tout dévoué, REV. D. GOUGH, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué, W. H. DICKSON, 218 rue St. Constant, Montréal. En vente chez C. O. DAGIER, rue Sussex, Ottawa.



L'AMI DES PAUVRES.

CET AMI EST LE

PAIN KILLER

DE PERRY DAVIS.

PARIS INTERIEUREMENT, il guérit la Dysenterie, le Cholera la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les Maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guérit le Panaris, les Engorgements, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuralgie, les Douleurs dans les Membres et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens 25c. et 50c. la Bouteille. Prenez Garde aux Imitations.